



GLOBAL COMPACT FACILITESS 2019





Déclaration d'engagement de soutien continu au Golbal Compact des Nations-Unies

Depuis 2017, Facilitess adhère au Global Compact des Nations-Unies et soutient en continu et avec grand intérêt les dix principes qui découlent des thématiques relatives au respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Depuis maintenant trois années, notre entreprise n'a cessé de se réinventer afin de pouvoir répondre rigoureusement à ces principes qui constituent un enjeu sociétal important et dont Facilitess souhaite être un acteur efficace.

En tant que société s'inscrivant dans le domaine de la prestation de services, nous plaçons les hommes et les femmes au centre de nos valeurs. C'est d'ailleurs ce que traduit notre philosophie « on ne fait rien d'extraordinaire sans hommes extraordinaires et les hommes ne sont extraordinaires que s'ils sont déterminés à l'être ». Ainsi, nous avons l'intime conviction qu'un homme ou une femme peut, à tous les niveaux et s'il est déterminé, faire de grandes choses sur toutes sortes de sujets.

Cette philosophie s'applique également à notre politique RSE car il faut être déterminé pour initier des changements importants au niveau sociétal.

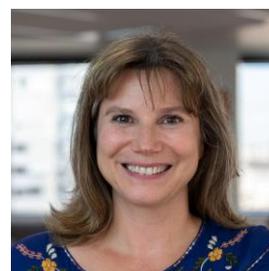
Notre volonté de nous améliorer est toujours aussi forte. Nous avons donc continué à développer notre politique RSE. Notre action la plus marquante de l'année 2019 est l'intégration dans nos équipes de personnes en situation de handicap.

Nous avons mis un point d'honneur à sensibiliser toutes les parties prenantes pour réussir la meilleure intégration possible de ces hommes et de ces femmes dans nos équipes travaillant sur les sites clients. Cette aventure humaine ne fait que commencer.

Facilitess s'engage, entre-autres, à poursuivre et développer sa mission handicap car notre entreprise a conscience, depuis longtemps, que l'Homme est une richesse dans toute sa diversité.



Sophie AUGER MONGENOT
Directrice Générale



Emmanuelle ARNOULD
Responsable des Ressources Humaines

ENVIRONNEMENT

DÉMATÉRIALISATION

En 2019, Facilitess a commencé son projet de dématérialisation. Le but ? Faire en sorte qu'il n'y ait plus de dossiers papier et que tout soit désormais digitalisé, ceci afin réduire au maximum l'utilisation du papier pour préserver l'environnement. Pour nous aider dans cette tâche, nous avons choisi de prendre deux stagiaires en situation de handicap afin qu'ils puissent acquérir de l'expérience et monter en compétence.

LE PASSAGE À L'ÉLECTRIQUE

Toujours soucieuse de l'environnement, Facilitess a la volonté d'être un acteur actif dans ce domaine et depuis maintenant plusieurs années. Dès 2015, notre entreprise a décidé de changer progressivement sa flotte automobile en remplaçant ses véhicules thermiques par des véhicules électriques. Quatre ans plus tard, une partie de nos véhicules diesel a été remplacée et désormais un quart de nos véhicules situés en Ile de France est électrique. À terme, nous souhaitons que l'ensemble de notre flotte automobile soit entièrement électrique ou hybride.

LE RECYCLAGE L'AFFAIRE DE TOUS

Nous continuons également de recycler la totalité de nos uniformes et chaussures de sécurité via l'entreprise TISSECO SOLIDAIRE. Cette gestion de nos équipements en fin de vie s'inscrit dans notre dynamique de respect de l'environnement.



OPÉRATION ZÉRO GOBLET

2019 marque l'année charnière du changement. En effet, nous avons décidé de ne plus utiliser de gobelets en plastique. Chaque salarié dispose soit d'une tasse, soit d'un gobelet réutilisable plus respectueux de l'environnement.

DROITS DE L'HOMME

MÉCÉNAT

LE DROIT À L'ÉDUCATION, UN DROIT DE L'HOMME POUR TOUS

Facilitess est mécène de l'association Enfance et Nature qui est engagée dans la protection de l'enfance dans son milieu naturel. En 2019, notre entreprise a fait un don de 25 000 euros à cette association afin de soutenir les différents projets initiés, tels que la création d'écoles ou des séjours de vacances au cœur de la nature. Beaucoup trop d'enfants n'ont aujourd'hui toujours pas accès à l'éducation, il est donc nécessaire et primordial d'y remédier afin que chaque enfant sans distinction puisse recevoir une éducation.



SOCIAL

INTÉGRATION ET FORMATION DES JEUNES

Cette année, nous avons accueilli six alternants en contrat de professionnalisation sur deux ans. C'est l'occasion de faire monter en compétence la nouvelle génération. L'intégration et la formation des jeunes sont considérées chez Facilitess comme un apport mutuel car notre société donne sa confiance à un élément motivé qui peut apporter un regard nouveau sur le travail de l'entreprise. La relation de travail est donc fondée sur la réciprocité car le partage est la richesse de l'homme.

DROITS DE L'HOMME

LA MISSION HANDICAP PROGRESSE À GRAND PAS

L'insertion des personnes en situation de handicap est devenue une priorité majeure au sein de notre entreprise.

Nous avons ainsi élaboré de nombreux partenariats notamment avec l'ADAPT, la Résidence Sociale ou encore Cap emploi, pour nous permettre de recruter des salariés en situation de handicap motivés en les accompagnements au mieux dans leur environnement de travail.

Pour ce faire, des jobs coach et des ergonomes peuvent accompagner nos salariés en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour que ces salariés réussissent au mieux leur nouvelle expérience professionnelle au sein de notre société.

Afin d'aller jusqu'au bout de notre démarche d'accompagnement, nous avons décidé de donner la priorité à nos salariés en situation de handicap pour le 1 % logement. A ce titre, notre assistante sociale peut les aider dans leurs démarches administratives.

Également, un guide de bonnes pratiques a été distribué à l'ensemble de nos salariés afin de les sensibiliser aux différents handicaps pour favoriser leur insertion dans notre entreprise.

Mais la sensibilisation ne s'arrête pas là ! En effet, nous avons également pris l'initiative d'envoyer un mailing à l'ensemble de nos salariés pour en finir avec les idées reçues concernant les différents handicaps. Nous avons réitéré l'opération quelque mois plus tard en envoyant, cette fois-ci, à l'ensemble de nos collaborateurs, un jeu handipoursuite. Ce jeu a été apprécié de tous et a permis une meilleure compréhension de l'autre.

Entre 2018 et 2019, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap a été multiplié par 2,9 %.

Nous souhaitons que cette belle progression évolue encore dans les années à venir.

LES CHIFFRES CLÉS

33

personnes recrutées en CDI

6

salariés recrutés en CDD

5

contrats de mise à disposition
signés

6

stagiaires recrutés

DROIT DE L'HOMME

LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DE NOS SALARIÉS, UNE PRIORITÉ

Deux campagnes de sensibilisation ont été menées au sein de notre entreprise. La première relative à la sécurité routière et le deuxième concernant les 6 règles fondamentales de la sécurité chez Facilitess. Nous avons également dispensé à l'ensemble de nos salariés une formation aux gestes qui sauvent en partenariat avec la Protection civile.

Aussi, il nous a paru essentiel de mettre en place des procédures de sécurités internes pour la prise en charge d'une personne alcoolisée sur le lieu de travail et la conduite à tenir en cas d'accident.



LES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ ET DE PARTAGE

Les moments de convivialité et de partage sont des moments précieux au sein d'une entreprise. C'est pourquoi Facilitess a de nouveau organisé des dîners avec l'ensemble des salariés pour des moments d'échange et de partage. Cette initiative est appréciée de tous et contribue la qualité de vie au travail au sein de Facilitess.



Une marque du groupe Armonia